

Informations Internationales

Nouvelle série n° 86-87 (455-456) - 10 août 2012 - 0,50 euro

BRESIL

Correspondence

Pour la défense de la CUT indépendante et de lutte – 25 juillet 2012, N° 18

Il s'agit maintenant que s'applique la décision de la Marche à Brasilia le 15 août !

L'intervention de la « CUT Indépendante et de Lutte » à laissé son empreinte au 11° CONCUR

Camarades,

Tout d'abord, nous voulons vous féliciter tous pour l'engagement qui a été le vôtre tout au long des cinq jours de combat dans ce 11° CONCUR. Notre délégation, venue de 13 Etats et du District fédéral, a mené un combat exemplaire et son influence dans les débats et résultats du congrès a été très au-delà de notre poids numérique (3 à 4% de l'ensemble des 2 200 délégués).

Nous savons que cela n'a pas été facile, que les pressions ont été énormes, mais à aucun moment nous n'avons été isolés, car nos propositions ont répondu au sentiment de la majorité de l'assemblée, et même celles qui n'ont pas été adoptées, par force, ont obtenu plus de 30% des voix.

Il en a été ainsi de la discussion sur le partenariat avec de grands patrons (exemption d'impôts, exonérations de déclaration) pratiquée par des secteurs de la centrale ; de la mise en question des « conseils de compétitivité » créés par le Plan Brésil Maior, où chaque secteur des travailleurs est invité à tirer les marrons du feu pour son patron ; et encore pour la critique des conférences de la « société civile » organisée par le gouvernement fédéral qui s'avèrent être chaque fois plus un « embrigadement » pour désarmer le combat direct pour les revendications.

C'est sans doute dans le Plan de luttes adopté que notre intervention a influé de façon décisive. En particulier dans l'adoption de la Marche à Brasilia pour une plateforme des travailleurs de défense de la nation contre les effets de la crise mondiale du capitalisme.

Que se poursuive la bataille pour la Marche !

Le 10 juillet au matin nous avons distribué le tract « Tous ensemble construisons la Marche à Brasilia en août », qui disait :
« La CUT ne peut accepter que l'exemption d'impôts pour les grandes entreprises et l'affaiblissement de la Prévoyance publique soient l'issue pour défendre la nation et les travailleurs qui la construisent des effets de la crise. Il faut que la CUT exige une autre politique du gouvernement Dilma, gouvernement qu'elle a contribué à élire. L'heure des travailleurs et du peuple est venue ! D'où l'importance que la CUT organise une Marche à Brasilia avec une plateforme de défense des travailleurs et de la nation face à la crise. C'est l'heure, maintenant, au mois d'août, avant la période électorale, de voir notre centrale affirmer la plateforme des travailleurs et c'est une décision qui relève de la responsabilité de ce CONCUR ».

Le 13 juillet, au Point 1 du Plan de luttes, de mobilisations dans la période, des journées de luttes de la CUT, a été adopté :
« Le 15 août – Marche à Brasilia sur une plateforme de défense des travailleurs et de la nation face à la crise : défense de la prévoyance publique et solidaire, fin du facteur prévoyance, non à l'âge minimum, fin de l'exonération de la contribution patronale. Fin de la rotativité et de la ratification de la convention 158 de l'OIT.

Sommaire :

Pages 1 / 2 - Brésil :

L'intervention de la « CUT Indépendante et de Lutte » à laissé son empreinte au 11° CONCUR

Page 3 - Philippines :

Le syndicat PALEA manifeste alors que 234 syndiqués sont menacés d'arrestation.

Page 4- Burundi :

DECLARATION DE PRESSE

Abonnements.

Pour tout contact **Informations internationales**
Entente internationale des travailleurs et des peuples

87, rue du Faubourg-Saint-Denis - 75010 Paris - France
Tél : (33 1) 48 01 88 28. E.mail : eit.ilc@fr.oleane.com

*Contre la précarisation du travail – combat contre l'intérim et combat pour l'égalité des droits.
Réduction de la journée de travail sans réduction des salaires.
Réforme agraire et actualisation de l'indice de productivité de la terre.
Pour la défense de l'éducation publique gratuite et application immédiate de la loi du Seuil minimum.
Modification de la politique économique.
Défense de la Pétrobras à 100% d'Etat.
Contre la concession/privatisation des aéroports et de l'infrastructure ».*

Comme on le voit, notre combat a porté ses fruits. Il est vrai que notre proposition de Marche à Brasilia, centrée sur la demande adressée à Dilma d'une autre politique qui défende effectivement les travailleurs et la nation de la crise, n'a pas été adoptée avec tous ses considérants. Il est vrai aussi que la plateforme proposée dans le Plan de luttes, essentiellement correcte, est contradictoire avec la pratique du partenariat avec les patrons et la soumission au gouvernement de secteurs importants de la CUT, représentés dans la nouvelle direction élue. C'est pourquoi il nous faut rester vigilants et intervenir activement pour que la proposition ne reste pas dans les papiers et se matérialise effectivement dans une grande mobilisation de la CUT à Brasilia le 15 août, avec des caravanes organisées dans tous les Etats, une Marche qui influe positivement dans le renforcement des grèves en cours dans le Service public fédéral et qui aide aux mobilisations des ruraux et des enseignants qui y viendront.

Pour ce faire, nous proposons que dans les assemblées, congrès et réunions des organes en cette période immédiate, d'adopter des motions adressées à la nouvelle direction de la CUT nationale qui disent : « En ce qui nous concerne nous sommes prêts à renforcer la Marche à Brasilia du 15 août pour la plateforme des travailleurs pour défendre la nation des effets de la crise mondiale », citant les revendications voire en dressant, si nécessaire, les drapeaux propres aux catégories ou secteurs qui s'intègrent à la plateforme décidée par la CONCUR. C'est la tâche du moment !

Plus de 30% des voix contre la parité

Le 11 juillet nous avons distribué le tract, signé par 18 délégués de la "CUT indépendante et de lutte", bien reçu. Il disait : « *L'oppression de la femme travailleuse n'est pas une question de genre, mais de lutte. La parité ne garantit que la 'place', la charge, d'une couche de dirigeants femmes, sans résoudre le problème réel de la lutte des femmes travailleuses pour leurs droits sociaux, du travail et politiques* ».

Le vote final a surpris tout le monde (plus de 30%), d'autant plus si l'on considère que toutes les autres forces représentées à la direction de la CUT étaient pour la parité. De nombreux délégués et déléguées sont venus spontanément nous voir pour exprimer leur accord avec notre position. Plusieurs ont fait des déclarations que nous publierons comme la suivante, de la camarade Sandra, paysanne : « *A Rondonia nous n'avons pas besoin de la parité. Cela dépend de la capacité et de la disponibilité à participer. Cela ne peut être imposé, ce n'est pas une conquête. Beaucoup ont voté pour la parité, ils ont voté contraints, la stratégie a été préparée pour cela. Il n'y a pas eu débat, je n'ai entendu cette discussion qu'ici, au Concut* ».

Sur cette question de parité – qui annonce de futurs « tranches » sur des critères « raciaux » ou d'âge – nous avons aidé à mettre le débat sur les rails et nous avons semé une graine qui sera reprise au moment où ce type « d'exigence statutaire » commencera à rendre impossible la construction de directions syndicales engagées dans l'organisation de la classe dans son ensemble. La discussion continue, donc.

L'élection de la nouvelle direction

Deux listes se sont disputé, le 12 juillet, l'Exécutif national de la CUT (qui est passé de 25 à 32 membres). La nouveauté a été la liste 2 « La CUT peut davantage », fruit d'un raid de la CSD dans le RS, secteur que dirige le CEPERS (professeurs) en commun avec Conlutas et Intersyndicale. Dirigée par Rejane Oliveira – qui a demandé à ceux qui étaient favorables à la parité de voter pour elle, comme femme – elle a obtenu 8% des voix, attirant les mécontents de la CSD, des groupes sectoriels et quelques délégués d'AE. Nous avons quant à nous fait partie d'une liste large (qui devait être la seule) intitulée « Nous sommes forts, nous sommes la CUT », dirigée par l'employé de banque Vagner Freitas (ArtSind), qui a obtenu 92% des voix. Bien que « déséquilibrée », donnant 4 sièges à la CSD qui n'avait pas de délégués pour autant de sièges et 2 à AE, qui avait quelques délégués de plus que nous (mais pas le double), la liste a cherché à respecter la représentativité de chaque force qui y est présente.

Nous avons gardé le camarade Julio Turra dans l'Exécutif national (qui est passé de 25 à 32 membres) et nous avons élargi de 3 à 5 camarades notre participation à la Direction nationale (qui est passée de 90 à 92 membres désignés par les CUT d'Etats et les branches). Ce sont : João Batista Gomes (Sindsep-SP), Jaqueline Albuquerque (Fenajufe, PE), Lourival Lopes (Contracs, BA), Cida de Oliveira (Sinpro-JF, MG) e Oton Pereira Neves (Sindsep-DF).

Ces camarades s'ajoutent aux 29 qui avaient été élus dans les CECUT à des postes dans les CUT d'Etats.

Renforcer nos liens !

Une leçon importante du 11° CONCUR est le besoin que ceux qui veulent effectivement une CUT indépendante des patrons et des gouvernements et tournée vers le combat de classe, comme nous qui nous regroupons dans la défense de la « CUT indépendante et de lutte », renforcent leur intervention dans toutes les instances de la centrale.

Nous nous adressons à tous ceux qui s'identifient à notre combat au 11° CONCUR pour les inviter à se joindre à nous, en recevant, discutant et diffusant ce bulletin de discussion, en avançant dans un travail commun à partir des syndicats de base. Nous comptons sur vous.

Salutations cutistes !

**Julio Turra, Exécutif national;
João Batista Gomes (SP); Jacqueline Albuquerque (PE);
Lourival Lopes (BA); Cida de Oliveira (MG); Oton Neves (DF)**

Contacts: julioturra@cut.org.br

Coup de force contre les droits des travailleurs de l'aviation civile

Depuis plusieurs mois, le syndicat des employés de la compagnie aérienne Philippines Air Lines (PAL) résiste par des grèves et des manifestations aux tentatives de la direction d'« externaliser » toute une série de services comme moyen de licencier des travailleurs régulièrement employés par la compagnie.

Or, le 20 juin dernier, un procureur a demandé que soit mis en examen deux cent trente-quatre travailleurs de la compagnie, à la suite d'une plainte de celle-ci, accusant les syndiqués ayant participé à une action de protestation organisée par le syndicat de « sabotage économique ».

La plainte a été déposée en s'appuyant sur un article d'une loi philippine qui sanctionne « toute personne qui détruit ou endommage gravement les installations d'un aéroport ou perturbe les services d'un aéroport ».

Gerry Rivera, président du syndicat des employés de la PAL, a expliqué : « La décision est dépourvue de fondement juridique puisqu'aucune dégradation n'a jamais été commise contre les installations de l'aéroport. » C'est donc uniquement le droit de grève et de manifestation qui est en cause.

Le syndicat PALEA appelle à la solidarité contre la mise en cause des droits syndicaux et affirme qu'il poursuivra le combat jusqu'à la réintégration des travailleurs licenciés de la PAL dans leurs emplois réguliers.



Philippine Airlines Employees' Association
(PALEA - TUCP - ITF)
2014 J. Gabriel St., Bacalaran, Parañaque City Philippines
Tel. No. : 851-1002 * Telefax: 851-1490



Communiqué de presse du Syndicat PALEA - 27 juillet 2012

Le syndicat PALEA manifeste alors que 234 syndiqués sont menacés d'arrestation.

Quelque 100 syndiqués du PALEA (Philippine Airlines Employee Association) se sont rassemblés devant le Palais de Justice de Pasay ce matin au moment où les avocats du syndicat ont déposé un recours auprès du Tribunal Municipal pour invalider les conclusions de « motif probable » établie par un procureur. Dans un document daté du 20 juin 2012, le procureur de la ville a recommandé de mettre en examen 234 personnes impliquées dans l'affaire.

« L'ex-présidente Gloria Arroyo a été libérée sous caution par un juge de Pasay malgré des preuves consistantes de sabotage électoral tandis qu'un de ses collègues menace de faire arrêter 234 travailleurs soupçonnés de « sabotage économique » sur la base d'une argumentation douteuse. La manifestation du syndicat PALEA du 27 septembre 2011 à l'aéroport était l'exercice d'un droit constitutionnel garanti aux travailleurs pour mener une action concertée et donc ce n'était un acte ni illégal ni criminel » a déclaré Gerry Rivera, Président du PALEA.

Des mandats d'arrêt peuvent être délivrés contre les accusés même si le document prévoit une caution de 6 000 pesos par personne soit un total de 1 404 000 pesos. La compagnie Philippine Airlines (PAL) a déposé plainte pour une violation présumée de la loi RA 9497, la loi sur l'Aviation Civile philippine (Civil Aviation Authority of the Philippines - CAAP), et notamment la Section 81 (b) (5) qui sanctionne « toute personne qui détruit ou endommage gravement les installations d'un aéroport ou perturbe les services d'un aéroport ». La compagnie PAL a d'abord annoncé que quelque 300 syndiqués du PALEA avaient participé à l'action de protestation du syndicat et c'est pourquoi on appelle les accusés les 300 du PALEA.

Gerry Rivera a ajouté que la décision de justice a un effet dévastateur sur les relations sociales et constitue un véritable danger imminent pour les droits des travailleurs. « Les actions de protestation seront donc interdites dans l'industrie de l'aviation et les

travailleurs seront sanctionnés par des peines d'emprisonnement et une amende en violation des droits reconnus dans la Constitution. Cela constituera un grave précédent et de nouvelles lois des lois spéciales peuvent être mises en œuvre pour dénier aux travailleurs les libertés de réunion, d'expression, d'organisation et de grève. Mais PALEA ne se laissera pas intimider car notre combat entre dans son 10ème mois » a-t-il expliqué.

« Au début de la semaine prochaine, nous allons également déposer un recours similaire auprès du Ministère de la Justice, qui a autorité sur les procureurs, pour casser la décision du procureur. Nous espérons bien que ces démarches juridiques vont bloquer la délivrance des mandats d'arrêt » a ajouté Rivera.

Il a expliqué : « La décision est dépourvue de fondement juridique, puisque aucune dégradation n'a jamais été commise aux installations de l'aéroport. De plus s'agissant d'une affaire purement sociale, le Ministère du Travail et de l'Emploi et le Ministère de la Justice auraient donc dû être saisis avant le dépôt de la plainte. La loi CAAP est aussi explicite en disposant que « seul le Directeur Général » peut déposer plainte de façon valable et non le vice-président des services aéroportuaires comme c'est le cas ici. »

Rivera a de plus affirmé que les services de la PAL se sont détériorés brutalement après le mois de septembre non pas à cause des installations endommagées mais par manque de personnels qualifiés et expérimentés après que les syndiqués du PALEA, opposés à l'externalisation, ont refusé d'être transférés aux fournisseurs de services désignés. Le syndicat PALEA insiste pour dire que la compagnie PAL ne peut « déployer fièrement le drapeau » qu'en réintégrant ses travailleurs réguliers. Ceux qui soutiennent le PALEA appellent au boycott de la compagnie PAL et de sa filiale Air Philippines jusqu'à ce que les travailleurs licenciés soient réintégrés dans leur emploi régulier.

BURUNDI

PARTI DES TRAVAILLEURS ET DE LA DEMOCRATIE

P T D «TWUNGURUNANI»

BP 1032 BUJUMBURA – TEL : +257 22 23 20 63 / +257 77 731 397

DECLARATION DE PRESSE

La Brarudi, en application de la loi des finances révisée, a procédé à l'augmentation du prix de ses produits et de celui des boissons qu'elle importe à savoir la Primus (une hausse de 15%), l'Amstel 65 cl (20%), l'Amstel 33 cl (25%), l'Amstel Bock 33 cl (18%), la Mutzig 65 cl (27%), la Heineken 65 cl (5,3%), la Heineken 33 cl (10%), les limonades et les eaux minérales, quant à elles, ont été frappées d'une hausse de 10%.

Cette loi instaure également une augmentation de 70% pour les vins, de 120% pour les alcools, une taxe de 400 F Bu par kilo de sucre, de 10% pour les communications de téléphonie mobile et une taxe de 1.500.000 F Bu, déjà en application depuis ce mois de juillet 2012, pour tout véhicule importé âgé de 10 ans et plus. Ainsi, il faut encore exiger de la population qu'elle paie 72.474.718.244 F Bu pour le reste de l'année 2012.

De cette manière, pour résoudre la question de la crise financière de l'Etat liée à l'application des injonctions des institutions financières internationales, l'assemblée nationale et le gouvernement procèdent aux privatisations dans le cadre de la mise en œuvre du mal nommé Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (Cslp 2).

Le PTD- "TWUNGURUNANI" l'affirme : la politique de la hausse des prix est la conséquence des privatisations. A force de privatisations, les prix vont continuer à grimper, la misère et le chômage vont s'amplifier ; si ce cours se poursuit, le peuple travailleur et la jeunesse risquent de courir à une véritable catastrophe sociale.

Dès lors n'est-il pas urgent de rompre avec cette politique de paupérisation généralisée de la population que nous imposent la Banque mondiale, le Fmi et l'Union européenne qui étrangle la population et le pays ?

- **Annulation de toutes les mesures de hausse des prix, des taxes et des impôts !**
- **Arrêt des privatisations !**
- **Souveraineté sur les richesses et ressources nationales !**

Fait à Bujumbura, le 31/7/2012,
Le Président du PTD,
Paul Nkuzimana

Coordination internationale de l'Entente Bulletin de souscription

La coordination internationale de l'Entente a décidé d'ouvrir, pour financer ses activités en 2012, un fonds de souscription (voir le numéro 49 du 18 novembre 2011 d'Informations internationales).

La coordination a fixé à 30 000 € (40 000 \$) la somme nécessaire pour préserver l'indépendance de fonctionnement de l'Entente internationale durant l'année 2012.

Je contribue au fonds de souscription de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples;

Je verse€.....\$

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pays :

Tél. : Email :

Chèques à l'ordre de CMO (adresse ci-dessous)

Virements bancaires : RIB (France) 10278 06076 00020050701 30

IBAN (Etranger) : FR76 1027 8060 7600 0200 5070 130 - CMCIFR2A

Envoyer à Entente internationale des travailleurs et des peuples 87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 - Paris - France

Abonnement à

Informations internationales

10 numéros : 10 € ; 20 numéros : 20 € ; 30 numéros : 30 € ; 40 numéros : 40 € ; 50 numéros : 50 €
incluant le soutien à la diffusion internationale du bulletin.

Abonnement de soutien 1 an : 100 € • 10 numéros : 16 francs suisses ; 7 livres ; 10 dollars ; etc.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pays :

E.mail :

Chèques à l'ordre de CMO (adresse ci-contre)

Virements bancaires : RIB (France) 10278 06076 00020050701 30

IBAN (Etranger) : FR76 1027 8060 7600 0200 5070 130 - CMCIFR2A

Pour tout contact

Informations internationales
Entente internationale des
travailleurs et des peuples

87, rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 - Paris - France

Tél : (33 1) 48 01 88 28

Fax : (33 1) 48 01 88 36

E.mail eit.ilc@fr.oleane.com